



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'OFFRE « Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

Ce document est disponible sur le site de CIEL TELECOM : www.cieltelecom.com

Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») définissent les conditions dans lesquelles Ciel Telecom vend sur son site Internet des offres de création de site internet pro.

Ces conditions spécifiques ne se substituent pas aux : « CONDITIONS GENERALES DU SERVICE CIEL ENTREPRISES »

ARTICLE 1. SPECIFICITES DE L'OFFRE MON SITE PRO

1.1. Ciel Telecom fournit un service permettant aux clients de commander un site internet pro personnalisé.

1.2. **L'offre de base à 19.90€ HT/mois comprend :**

- Un Url personnalisé du type www.MonSitePro.com
 - Hébergement du site
 - Création du site avec 4 pages types
 - Intégration du contenu
 - Bibliothèque d'images disponible
 - 1 mail personnalisé
 - Assistance technique
- 1.3. **Services additionnels payants**
- Mail personnalisé supplémentaire 2 € HT / mois
 - Module payant : réservation en ligne, calendrier, multi-langues...
 - Personnalisation du site (ajout ou changement de la page) : 50 € HT / Page

1.4. **Engagement**

L'engagement de 24 mois démarre dès l'envoi de la version démonstration du site au client. Cet envoi se fait par mail et/ou SMS.

Au terme de la validation de la version démonstration, Ciel Telecom procède à l'achat du nom de domaine du client.

ARTICLE 2. COMMANDE ET ACTIVATION

2.1. Toute commande implique l'acceptation entière et sans réserve par l'acquéreur des présentes CGV.

2.2. La souscription s'effectue suite à une signature orale

2.3. Toute personne qui souscrit pour le compte de l'entreprise qu'il représente déclare avoir l'autorisation du dirigeant pour le faire. Ciel Telecom ne pourra être tenu pour responsable si un salarié outrepassé ses droits.

2.4. Le Client indique ensuite lors de son entretien téléphonique avec le webmaster quels textes et quelles images il souhaite voir figurer sur son site, le cas échéant le webmaster utilisera les photos et textes de la base de données de Ciel Telecom.

Ces données sont ensuite traitées par le Service Compétent à la mise en ligne des sites.

En cas de demande de modification de l'offre, ou en réponse à un courrier, à un courriel ou à une télécopie du client, Ciel Telecom pourra répondre par voie orale, un enregistrement sera disponible et pourra être procuré au client à tout moment, sur sa demande, sous format électronique.

2.5. Le temps prévu de mise en place de la mise en ligne du site internet est de 14 jours ouvrés, sous réserve d'éligibilité par l'Autorité Compétente.

2.6. Suite à la livraison du site dans sa version de démonstration, le Client dispose de 8 jours pour valider le site afin que le site soit transféré sur l'url de son choix sous réserve de disponibilité de cet url.

En l'absence de validation du client, passés ces 8 jours, Ciel Telecom considérera le site comme accepté et transférera le site sur l'url définitive.

ARTICLE 3. FACTURATION ET PAIEMENT

3.1. Factures bimestrielles

Les factures de Ciel Telecom sont bimestrielles. Le calcul d'utilisation des forfaits se fait mensuellement.

Les forfaits et options sont facturés sans prorata temporis et sont payables à terme échu. Toute période entamée est due en totalité et ne donne lieu à aucun report ou remboursement en cas de non utilisation, d'utilisation partielle, de désactivation ou de résiliation. Dans tous les cas, le Client demeure redevable du paiement des montants dus. Pour une rupture d'engagement dans la durée, les forfaits seront perçus jusqu'à la date de fin d'engagement.

Tout mois entamé est dû.

Les tarifs complets du Service ainsi que leurs modalités d'application sont précisés dans le site de ciel Telecom (www.cieltelecom.com).

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer. Le Client peut consulter le Site Web pour prendre connaissance des derniers tarifs en vigueur.

Maj :20180311



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'OFFRE « Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

En cas de retard de paiement ou de rejet de prélèvement, Ciel Telecom peut suspendre le site dans les 2 jours ouvrés suivant l'impayé. En cas d'impayé impliquant l'envoi de 3 relances, Ciel Telecom facturera un montant de 30 euros hors taxes par relance.

ARTICLE 4. DROIT DE RETRACTATION

4.1. Dans le cadre d'une commande, l'acquéreur dispose de 24 heures francs à compter de la signature du contrat pour exercer son droit de rétractation ou pour se rétracter de l'offre Mon Site pro.

Dans ce cas, Ciel Telecom rembourse l'acquéreur, dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date à laquelle il a exercé son droit de rétractation.

Ciel Telecom ne pourra être tenu responsable dans le cas où le client n'a pas donné certaines informations qui impliqueraient des erreurs ou des retard d'activation.

ARTICLE 5. CONDITIONS FINANCIERES

5.1. L'acquéreur peut régler sa commande :

- par carte bancaire au comptant au moment de sa commande pour le 1^{er} versement puis

- par paiement échelonné par prélèvement sur le compte bancaire de l'acquéreur

5.2. L'acquéreur autorise expressément Ciel Telecom à lui délivrer une facture sur support durable sous forme électronique.

ARTICLE 6. CONTENU

6.1. Ciel Telecom ne se porte pas responsable dans le cas où le client publierait des photos non soumises à une licence d'utilisation (non libres de droits)

6.2. Ciel Telecom se réserve le droit d'effectuer une censure dans les textes ou photos fournis par le Client si ils contiennent des éléments problématiques (obscènes, faisant l'apologie de la violence, racistes, diffamatoires...). Ciel Telecom, après suppression, en informera le client

ARTICLE 7. DONNEES PERSONNELLES

7.1. Les données personnelles du client sont destinées à Ciel Telecom ainsi qu'aux personnes morales auxquelles Ciel Telecom appartient, à des sociétés tierces telles que des sous-traitants (pouvant opérer en dehors de l'Union Européenne) pour les besoins de la commande. L'acquéreur pourra également recevoir, sauf opposition de sa part, des messages par voie électronique pour des terminaux et services analogues à ceux proposés par Ciel Telecom. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'acquéreur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données le concernant par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception à Ciel Telecom Service

Mobile 75371 Paris Cedex 08 en joignant une copie de sa pièce d'identité.

ARTICLE 8. RESILIATION

8.1. Le contrat liant le Client et Ciel Telecom l'est pour une durée de 24 mois. Si le Client souhaite résilier avant la fin de son engagement, il devra envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception. La Résiliation interviendra alors après un préavis de 3 mois.

La rupture de contrat avant la date d'échéance, implique que client règle la somme de 99 euros HT ainsi que tous les forfaits jusqu'à date de fin d'engagement.

Les pénalités de rupture de contrat seront dues dans tous les cas de résiliation anticipée, notamment pour les motifs suivants : départ à la retraite, cession de fonds de commerce, cessation d'activité, déménagement, hospitalisation, faillite.

8.2. Au terme de la résiliation et sous réserve qu'il s'est acquitté de tous les frais dus, le Client est propriétaire de son site internet.

ARTICLE 9. COMPETENCE SPECIFIQUE

9.1. Les Contrats de Service sont régis par les dispositions légales. Tout litige portant sur l'interprétation, la conclusion ou l'exécution du Contrat de Service sera soumis au Tribunal de Paris compétent.

Pour contacter Ciel Telecom :

Ecrire à: Ciel Telecom, 25 rue nationale, 72230 GUECELARD Téléphone : 02.46.65.02.90 télécopie : 01.70.36.74.74, e-mail :

serviceclient@cieltelecom.com

Siège social : Ciel Telecom, SAS au capital de 300 000 euros 25/29 place de la Madeleine 75008 PARIS RCS : **478 515 059** – code Naf 4649z –

www.cieltelecom.com

Maj :20180311